

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

2025



SOMMAIRE

Préambule	2
------------------	----------

A. LES SERVICES D’EAU POTABLE ET D’ASSAINISSEMENT DE LA CCGVM	3
--	----------

1) Le territoire desservi	3
2) La gestion des services d’eau et d’assainissement	4
3) Les évènements marquants de l’année	5

B. INDICATEURS TECHNIQUES	7
----------------------------------	----------

1) EAU POTABLE	7
-----------------------	----------

1.1. Chiffres clés	7
1.2. Patrimoine	7
1.3. Nombre d’abonnés et population desservie	13
1.4. Volumes produits et distribués	13
1.5. Rendements des réseaux et indices linéaires de pertes	16
1.6. Qualité de l’eau distribuée	17

2) ASSAINISSEMENT	18
--------------------------	-----------

2.1. Chiffres clés	18
2.2. Patrimoine	18
2.3. Nombre d’abonnés et population desservie	23
2.4. Performance des ouvrages d’épuration	24
2.5. Quantités de boues issues des ouvrages d’épuration	25
2.6. Service Public d’Assainissement Non Collectif	26

C. INDICATEURS FINANCIERS	27
----------------------------------	-----------

1) Prix de l’Eau	27
2) Dépenses/Recettes 2025	29
2.1. Budget Eau Potable	29
2.2. Budget Assainissement	31
2.3. Budget Principal	32

PREAMBULE

Chiffres Clés

- ✓ 14 communes
- ✓ 7029 abonnés
- ✓ 14 349 habitants desservis
- ✓ 437 km de réseaux
- ✓ 79,8 % de rendement
- ✓ 12 stations d'épuration
- ✓ 1 030 870 m³ produits
- ✓ 100 % de conformité de l'eau distribuée
- ✓ 4,43 à 5,23 € ttc /m³

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement répond à l'obligation de transparence prévue par l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ses décrets d'application (n° 2015-1820 du 29 décembre 2015 et n° 2007-675 du 2 mai 2007) précisent les modalités et les délais de présentation du rapport ainsi que les indicateurs techniques et financiers qui doivent y figurer.

Ce rapport, destiné à l'information des usagers, est présenté par le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale compétent au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné soit au 30 septembre de l'année N+1.

Les collectivités ont également l'obligation de publier les indicateurs relatifs au prix et à la qualité de leurs services sur le système d'information des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA).

Ces données étant notamment nécessaires à la modulation des redevances Performances Eau et Assainissement des Agences de l'Eau.

La Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne (CCGVM) possède les compétences eau potable (production et distribution) et assainissement (eaux pluviales, eaux usées et systèmes d'épuration) depuis sa création en 1992.

Les services sont gérés en délégation, par le biais de contrats de concession avec la société VEOLIA EAU.

Les données exposées dans le présent rapport sont issues d'une part du service eau-assainissement de la Communauté de Communes et d'autre part des rapports annuels fournis par le délégataire, conformément aux obligations de la loi Sapin du 29 janvier 1993 et de la loi Mazeaud du 08 février 1995. En effet, en vertu de ces dispositions, tout délégataire d'un service public doit produire chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

A. LES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA CCGVM

1) Le territoire desservi

La Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne, créée en 1992, compte 14 communes : Ambonnay, Avenay Val d'Or, Aÿ-Champagne (Aÿ/Bisseuil/ Mareuil-sur-Aÿ), Bouzy, Champillon, Dizy, Fontaine-sur-Aÿ, Germaine, Hautvillers, Mutigny, Nanteuil-la-Forêt, Saint-Imoges, Tours-sur-Marne et Val-de-Livre (Louvois /Tauxières-Mutry).



Territoire de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne

Il est à noter l'existence de 2 communes nouvelles sur le territoire : Aÿ-Champagne (fusion des communes d'Aÿ, Mareuil-sur-Aÿ et Bisseuil) et Val-de-Livre (fusion des communes de Louvois et Tauxières-Mutry).

Ce territoire représente une population de 14 349 habitants :

	Population totale (INSEE 2023)	Communes	Population totale (INSEE 2023)
Ambonnay	958	Germaine	545
Avenay Val d'Or	973	Hautvillers	619
Aÿ-Champagne	5191	Mutigny	216
Bouzy	838	Nanteuil la Forêt	303
Champillon	519	Saint Imoges	366
Dizy	1507	Tours-sur-Marne	1388
Fontaine sur Aÿ	323	Val-de-Livre	603
		TOTAL	14 349

2) La gestion des services d'eau et d'assainissement

L'exploitation des réseaux d'eau et d'assainissement et des équipements qui s'y rattachent (usines de production, usines de traitement, etc...) fait l'objet de délégations par le biais de contrats de concession avec la société VEOLIA EAU.



Les derniers contrats de concession négociés en 2019 sont entrés en vigueur le 01/01/2020 pour le contrat d'eau potable et le 01/01/2021 pour le contrat Assainissement.

Service d'Eau potable :

- Contrat principal (01/01/2020 au 31/12/2031)
- Contrat de Nanteuil-la-Forêt (ex Syndicat du Rouillat) (01/11/2008 au 31/10/2028)

Service d'Assainissement :

- Contrat principal (01/01/2021 au 31/12/2031)

Point Accueil Consommateurs Epernay

2, avenue du Vercors
CS 20177
51206 EPERNAY CEDEX

**Du Lundi au Vendredi
de 14H00 à 16H00
Le matin sur rendez-vous**

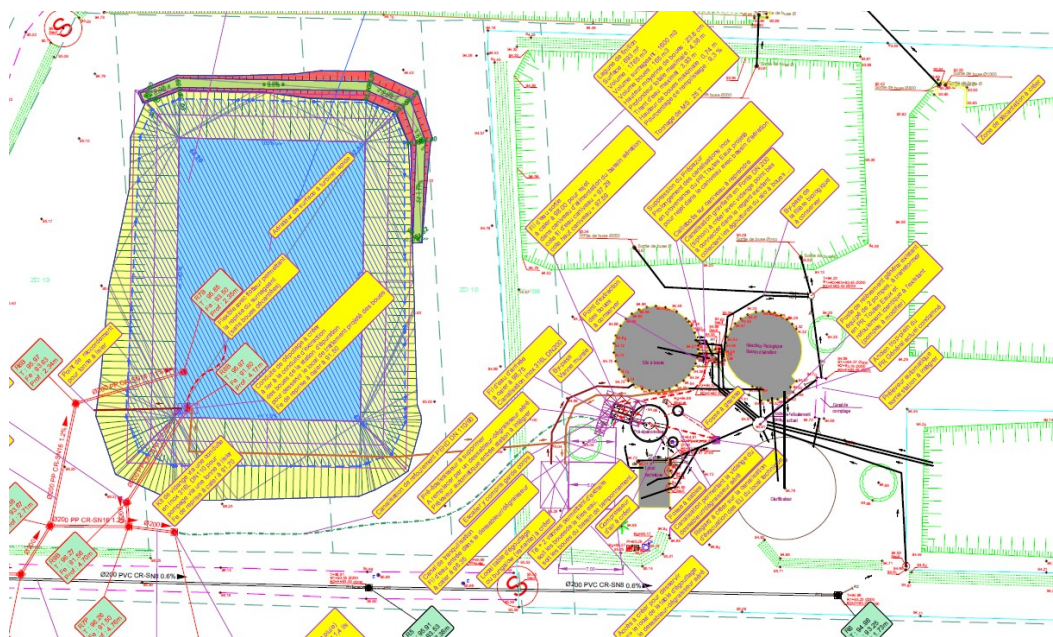


Le service Eau-Assainissement de la collectivité recense 2 agents à temps plein depuis 2026 (1 en 2025).

3) Les évènements marquants de l'année

✓ Réhabilitation du système d'assainissement d'Ambonay

Les études relatives à la mise en conformité du système d'assainissement d'Ambonay sont en cours depuis plusieurs années. Le programme de travaux comporte : la réalisation d'un bassin tampon, la reprise du collecteur d'amenée à la STEP, le remplacement du poste de relèvement, la réhabilitation de la filière boues et la réhabilitation du rejet par infiltration.



Le marché de travaux a été attribué en 2025 à l'entreprise SADE pour un montant de 1 769 886 € HT, suite à une procédure d'appel d'offres.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet CEREG. Ces travaux, subventionnés par l'Agence de l'Eau, le Département et l'état (DETR), auront lieu sur l'année 2026.

✓ Etude diagnostique et zonage d'assainissement AY-CHAMPAGNE

L'étude du système d'Assainissement d'Ay-Mareuil-Mutigny s'est achevée en 2025 avec le bureau d'études VERDI pour un montant de 163 460 €, financée à 80% par l'Agence de l'Eau.

Elle a permis la réalisation du diagnostic décennal, de l'étude RSDE à l'amont (Micropolluants) et la mise à jour du zonage d'assainissement.

L'enquête publique relative au zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune d'AY-CHAMPAGNE s'est déroulée du 22 septembre au 22 octobre 2025.

Les zonages ont été approuvés par délibération en date du 11 décembre 2025.

En 2026-2027, c'est le système d'assainissement de Bouzy qui fera l'objet d'une étude diagnostique et des zonages d'assainissement.

✓ **Réhabilitation/création de réseaux Eaux usées, Eaux pluviales, Eau potable**

En lien avec les travaux de voirie et d'embellissement de ses communes membres, la Communauté de Communes effectue régulièrement des travaux de réhabilitation, de renforcement ou d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

C'est au total 594 mètres de réseaux d'eau potable, 585 mètres de réseaux d'eaux usées et 98 mètres de réseaux d'eaux pluviales qui ont été créés ou réhabilités en 2025 (hors branchements).

Au cours de l'année, la Communauté de Communes a participé aux travaux suivants :

COMMUNE	Emplacement des travaux	Nature des travaux* /linéaire	Maîtrise d'œuvre	Entreprise	Montant total opération HT (part CCGVM)
AY	Rue Henri Henrion	EU (430 ml) AEP (278 ml)	CEREG	MARTINS TP	460 000 €
FONTAINE-SUR-AY	Ruelle des Bois	EP (55 ml)	/	EUROVIA	8 155 €
AVENAY-VAL-D'OR	Rue de l'Ecu de France (2024-2025)	EU (155 ml) AEP (204 ml) EP (27 ml)	CORBAVIE	S RTP	220 000 €
TOURS-SUR-MARNE	Rue de la Vieille Moterie et Impasse Saint Antoine	AEP (112 ml) EP (71 ml)	VRD Partenaire	CTP	210 000 €

* EU = assainissement eaux usées, EP = assainissement eaux pluviales, AEP = adduction d'eau potable

Les dépenses mandatées au cours de l'année sont présentées dans le chapitre « indicateurs financiers ».

Le taux moyen de renouvellement des réseaux correspond au pourcentage de renouvellement moyen annuel du réseau (calculé sur les 5 dernières années) par rapport à la longueur totale du réseau, hors branchements.

Pour le réseau d'eau potable il est de 0,43 % en 2025. Le taux moyen national est de 0,67%.

Pour les réseaux de collecte des eaux usées il est de 0,34 %. Le taux moyen national est de 0,75%.

B. INDICATEURS TECHNIQUES

1) Eau Potable

1.1. Chiffres clés

- **7 029** abonnés
- **2** installations de production
- **17** réservoirs pour une capacité totale de stockage de **7 885 m³**
- **226** km de canalisations
- **7 331** branchements
- **79,8 %** de rendement de réseau
- **1 030 870 m³** prélevés
- **93 242 m³** achetés à d'autres collectivités
- **790 111 m³** vendus et **29 938 m³** vendus à d'autres collectivités

1.2. Patrimoine

✓ Les installations de production

La CCGVM dispose de 2 installations de production en fonctionnement et 1 à l'arrêt.

Installations de production	Capacité de production (m ³ /j)
Installation de production d'AY MAREUIL (Captage de BISSEUIL)	4 000
Forage de TAUXIERES-MUTRY	2400
<i>Pompage de MARMANT à AVENAY VAL d'OR À L'ARRÊT</i>	900
Capacité totale	7 300 m³/j

Suite à la mise en place des 2 interconnexions sur la ressource de BISSEUIL, plusieurs installations de production ont été mises à l'arrêt.

La pollution aux hydrocarbures du captage de Marmant à Avenay-Val-d'Or a également entraîné sa mise à l'arrêt en janvier 2011. Les expertises techniques ont montré que la ressource pourrait être remise en service. La remise en état des installations ainsi que la remise en service ont été prévues dans le nouveau contrat de concession avec VEOLIA.

On dénombre également 5 installations de reprise et 9 surpresseurs.

✓ Les réservoirs

La CCGVM dispose de 17 réservoirs représentant une capacité totale de stockage de 7 885 m³.

Réservoirs	Capacité de stockage (m ³)
Réservoir d'AVENAY VAL d'OR	400
Réservoir d'AY	1200
Réservoir d'AY MAREUIL - PRINCIPAL	500
Château d'eau de BOUZY	300
Château d'eau de CHAMPILLON - BEL AIR (2 cuves)	200
Réservoir de CHAMPILLON - les BARDELOTS (2 cuves)	120
Réservoir de CHAMPILLON - Lotissement-Mondettes (2 cuves)	250
Réservoir de DIZY (2 cuves)	2000
Réservoir de GERMAINE	260
Réservoir de MAREUIL SUR AY (2 cuves)	355
Réservoir de MUTIGNY	100
Réservoir de MUTIGNY (nouveau)	250
Réservoir de SAINT IMOGES	200
Réservoir d'HAUTVILLERS	450
Réservoir d'HAUTVILLERS Le Brunet	300
Réservoir de TAUXIERES-MUTRY (2 cuves)	600
Réservoir de TOURS-SUR-MARNE (2 cuves)	400
Capacité totale des réservoirs	7 885 m³

Les réservoirs sont nettoyés annuellement par les délégataires.

✓ Le réseau

Le linéaire de réseau d'adduction est de **225 967** mètres linéaires (hors branchements).

On dénombre environ 259 poteaux et bouches incendie.

Le nombre total de branchements est de **7 331** en 2025.

On dénombre encore au moins **175 branchements en plomb**. Il est à noter que ce chiffre représente les branchements en plomb identifiés.

La réalisation des enquêtes préalables aux travaux de renouvellement entraîne paradoxalement l'identification de branchements en plomb supplémentaires.

En 2025, **9 branchements en plomb ont été renouvelés** et 26 en 2024. Lors de travaux de voirie et réseaux, ils sont systématiquement renouvelés.

Il a également été renouvelé par le fermier en 2025 : 3 vannes, 1 branchement et 2 robinets de prise en charge.

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable, compris entre 0 et 120, exprime le niveau de connaissance des réseaux d'eau potable. Il tient compte de l'existence de plans, de leurs mises à jour, de la connaissance de la nature et de l'âge des canalisations et des ouvrages annexes ainsi que des interventions effectuées annuellement. Il est de **103** pour le contrat CCGVM et **66** pour le contrat de Nanteuil.

✓ Les compteurs

On dénombre environ **7393** compteurs dans le patrimoine du service. En 2025, **223** compteurs ont été renouvelés.

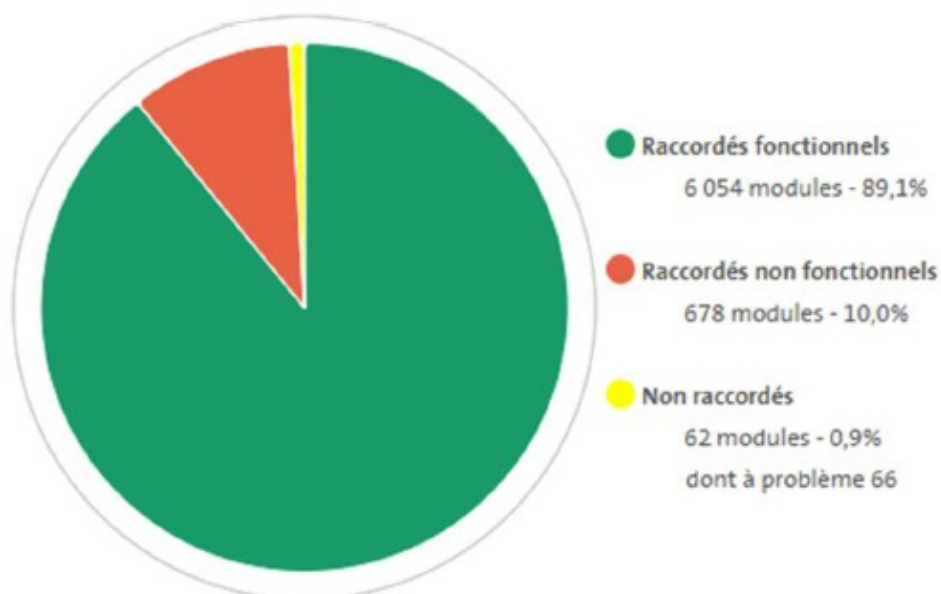
La télérelève des compteurs d'eau est un objectif contractuel. Elle permet aux abonnés de consulter leur consommation journalière sur internet ou encore d'être alertés immédiatement en cas de fuite. Le dernier contrat a permis d'équiper les communes non équipées sur les précédents contrats.



Sur les 7 257 compteurs du contrat principal (hors Nanteuil-la-Forêt) : 93,9 % sont équipés.

Les compteurs non équipés sont liés à la difficulté d'accès à certains compteurs situés en domaine privé, pour lesquels une prise de rendez-vous requiert la disponibilité du client à son domicile. Le programme de renouvellement du système de télérelève a consisté cette année à remplacer 427 compteurs et 165 têtes émettrices du parc de compteurs télérelevés.

Ci-dessous est représenté un état du fonctionnement de la télérelève des compteurs sur le périmètre, faisant apparaître le fonctionnement efficace de 89,1 % des 6 824 compteurs équipés.



✓ Le renouvellement réalisé par le fermier

Les contrats de délégation comprennent un programme de renouvellement, et parfois d'investissement, des équipements à réaliser par les fermiers.

En 2025, les principaux travaux de renouvellement suivants ont été réalisés :

Lieu ou ouvrage	Description
Réservoir de Germaine	Changement de la tête de compteur
Réservoir de Bouzy	Mise en place d'un débitmètre sur la distribution (fonds de travaux)
Réservoir de Bouzy	PPR - Remplacement surpresseur complet et hydrauliques
Réservoir Hautvillers	GCS - Remplacement pompe de reprise 1
Réservoir de Mutigny nouveau	GCS - Remplacement sonde analyseur de Chlore
Réservoir de Mutigny nouveau	GCS - Remplacement des garnitures des pompes de surpression et remplacement du pressostat
Réservoir reprise de Dizy	GCS - Remplacement démarreur pompe de surpression 3
Réservoir reprise de Dizy	GCS - Remplacement de la garniture de la pompe de surpression 3
Reprise de Saint-Imoges	GCS - Remplacement du robinet flotteur dans la bêche de reprise
Forage Tauxières-Mutry	PPR - Remplacement des détendeurs/inverseur de chlore
Surpression Germaine Ferme aux Bœufs	PPR - Remplacement des pompes de surpression 1 & 2
Reprise Avenay Mutigny	PPR - Remplacement de la pompe de surpression 1
Réservoir d'Avenay Val d'Or	PPR - Renouvellement des huisseries - porte du réservoir
Réservoir principal d'Ay Mareuil	PPR - Remplacement de la sonde de niveau piézométrique
Réservoir Hautvillers	PPR - Remplacement de l'analyseur de chlore
Réservoir de Mutigny Ancien	PPR - Remplacement de la pompe de surpression 1
Réservoir de Mutigny Ancien	PPR - Remplacement de l'automate télégestion par un sofrel S4W
Réservoir reprise de Dizy	PPR - Remplacement de la vanne de régulation 1 (robinet flotteur)
Réservoir reprise de Dizy	PPR - Remplacement de la vanne de régulation 2 (robinet flotteur)
Réservoir de Tauxières Mutry	PPR - Remplacement des 3 vannes de distribution DN250
Réservoir de Champillon Bel air	PPR - Remplacement du coffret électrique et de son automate de télégestion
Surpression Germaine Les Haies	PPR - Remplacement pompe de transfert
UP Ay Mareuil	PPR - Remplacement pompe de reprise 1
UP Ay Mareuil	PPR - Remplacement pompe d'élévation 3 dans puit forage 1
Forage Tauxières-Mutry	GCS - Remplacement de la sonde de niveau piézométrique du forage

Des turbidimètres en ligne ont également été installés en 2025 aux stations de production d'Ay-Mareuil et Tauxières-Mutry afin d'enregistrer les valeurs de turbidité en production, conformément aux recommandations de l'ARS. La collectivité a pris en charge ces investissements.



Installation de turbidimètres en ligne aux stations de production d'Ay-Mareuil et de Tauxières-Mutry



Champ captant Bisseuil : Renouvellement pompe de forage n°3 (puit n°1)



Réservoir de Bouzy Remplacement complet de la surpression



Station de reprise d'Hautvillers :
Renouvellement Pompe de reprise n°1



Station de surpression de Germaine Ferme aux Bœufs
2 pompes de surpression

1.3. Nombre d'abonnés et population desservie

La population desservie par le service d'eau potable est estimée à **14 349 habitants**.

Le nombre total d'abonnés du service est de **7 029** en 2025.

Le nombre d'abonnés du service eau est réparti ainsi :

ABONNES EAU	2023	2024	2025
Ambonnay	527	522	527
Avenay Val d'Or	460	458	454
Aÿ-Champagne	2320	2303	2310
Bouzy	512	509	511
Champillon	265	263	266
Dizy	753	750	752
Fontaine sur Aÿ	149	151	151
Germaine	252	251	254
Hautvillers	403	405	405
Mutigny	103	102	104
Nanteuil-la-Forêt	131	133	136
Saint Imoges	156	156	157
Tours-sur-Marne	669	668	666
Val-de-Livre	333	333	336
TOTAL	7 033	7004	7029

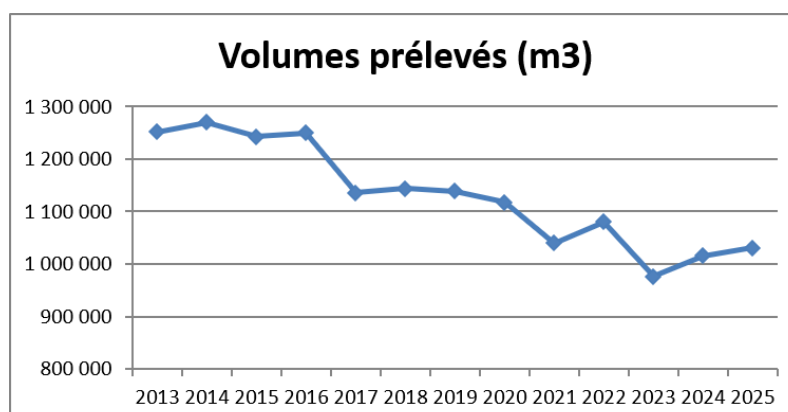
1.4. Volumes produits et distribués

✓ Les volumes prélevés

Volumes prélevés (m³)	2023	2024	2025
Installation de production d'eau d'AY MAREUIL	683 072	745 208	760 057
Pompage de TAUXIERES-MUTRY	293 341	270 579	270 813
TOTAL	976 413 m³	1 015 787 m³	1 030 870 m³

Globalement, les volumes prélevés sont à la baisse en raison principalement d'une amélioration des rendements (diminution des fuites).

Ces 3 dernières années on observe une stabilisation autour d'1 million de m³.



✓ **Les volumes achetés à d'autres collectivités**

Le volume acheté à des collectivités extérieures en 2025 est de **93 242 m³**.

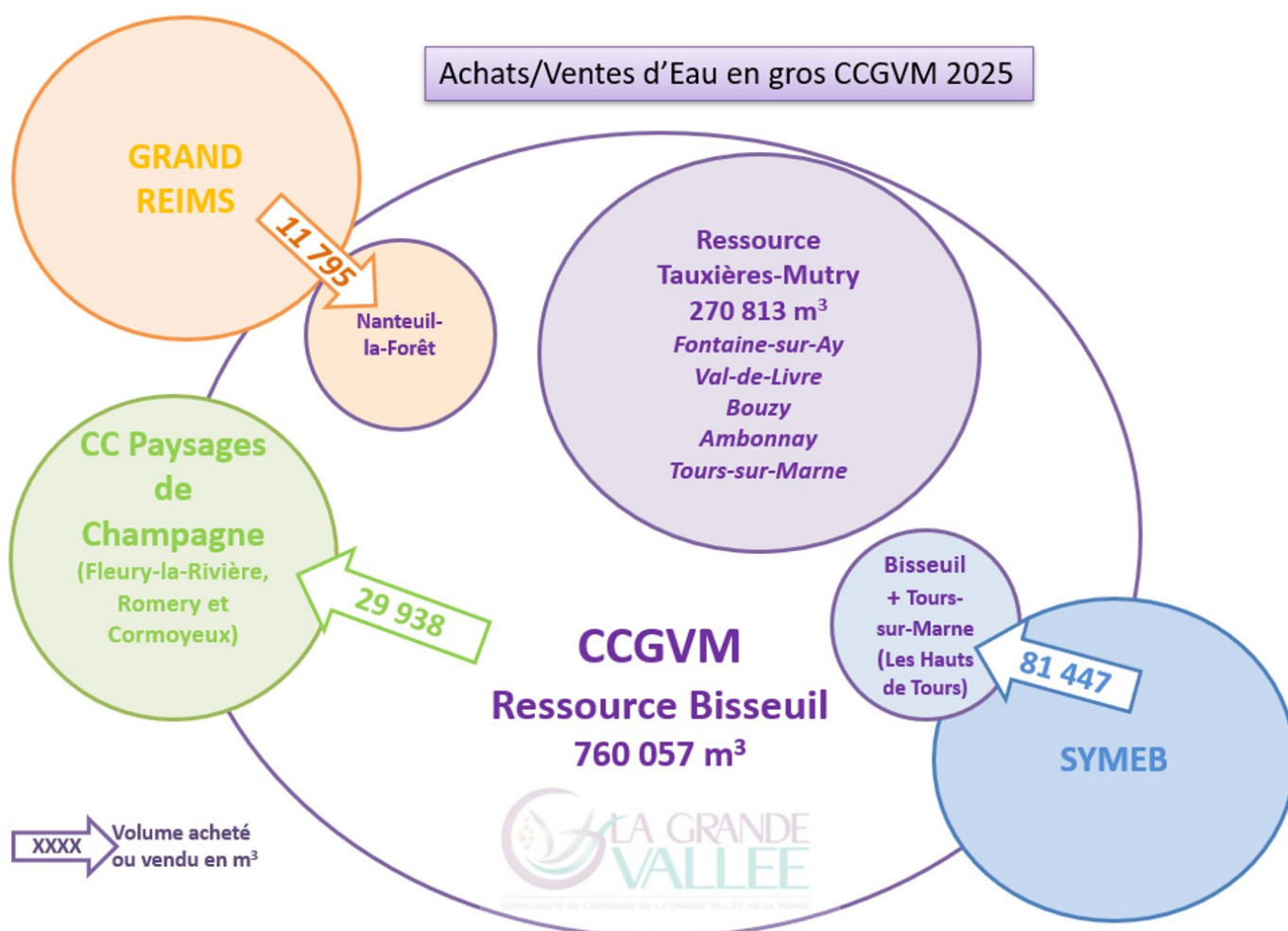
Volumes Achetés (m3)	2023	2024	2025
Syndicat Mixte des Eaux de Bisseuil	70 730	62 785	81 447
Grand Reims	11 978	11 768	11 795
TOTAL	82 708 m³	74 553 m³	93 242 m3

Suite à la dissolution du Syndicat de la Vallée du Brunet, l'achat d'eau pour l'alimentation d'HAUTVILLERS a pris fin au 31/12/2022.

Il existe un achat d'eau au Grand Reims depuis 2017 pour la commune de Nanteuil-la-Forêt suite à la dissolution du syndicat du Rouillat. La ressource est le captage de CHAMPFLEURY sur la commune de Villers aux Nœuds. En l'absence d'outil de mesure, ce volume ne tient pas compte du hameau de la Presle.

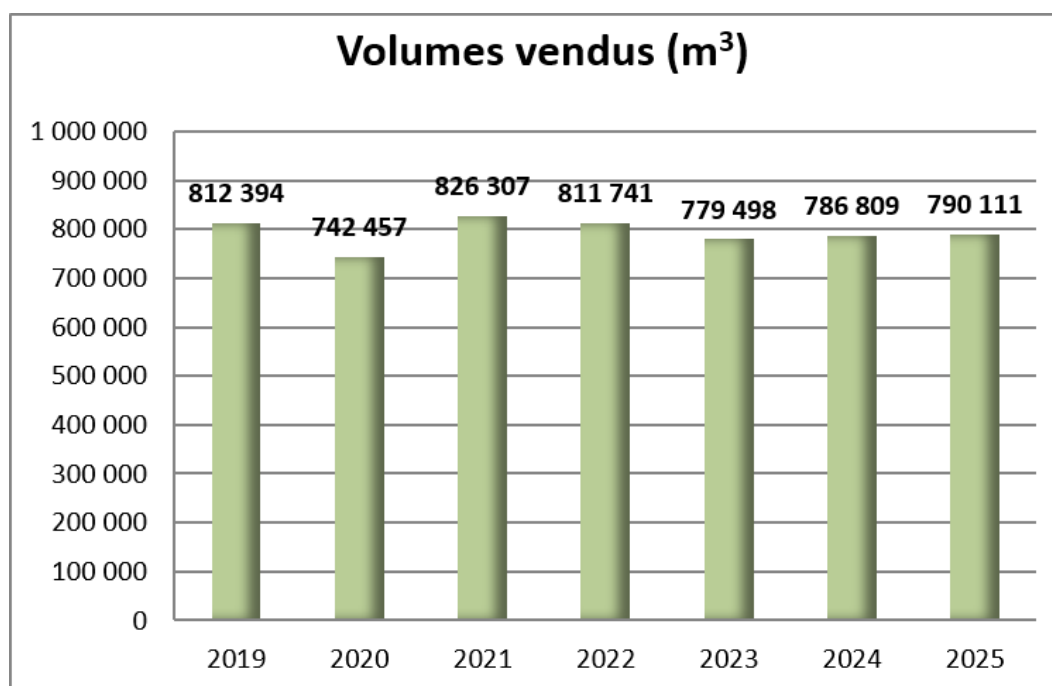
L'achat d'eau au SYMEB est réalisé pour l'alimentation de la commune de Bisseuil et du lotissement les Hauts de Tours à Tours-sur-Marne.

Le schéma suivant matérialise l'ensemble des productions, achats et ventes d'eau en gros :



✓ Les volumes vendus

Le volume total facturé client est relativement stable depuis plusieurs années. Il est de **790 111 m³** en 2025 contre 786 809 m³ en 2024.



De plus, des volumes sont vendus en gros à d'autres services d'eau potable :

- la CC des Paysages de Champagne pour les communes de ROMERY, FLEURY LA RIVIERE et CORMOYEUX : 29 938 en 2025 soit une nette baisse par rapport à 2024 (37 483 m³).

Le détail des volumes vendus par commune est présenté dans le tableau ci-dessous :

Volumes Vendus (m ³)	2023	2024	2025
Ambonnay	48 414	53 491	50 731
Avenay Val d'Or	47 806	46 991	50 131
Aÿ-Champagne	268 380	269 443	259 689
Bouzy	51 917	48 310	47 661
Champillon	41 329	45 529	43 553
Dizy	87 413	87 282	84 500
Fontaine sur Aÿ	15 148	13 248	13 446
Germaine	22 178	19 935	21 021
Hautvillers	43 078	51 844	47 117
Mutigny	20 588	20 463	24 476
Nanteuil-la-Forêt	11 978	11 237	11 795
Saint Imoges	12 958	14 034	14 077
Val-de-Livre	36 620	31 970	39 045
Tours-sur-Marne	71 691	73 032	82 869
TOTAL	779 498 m3	786 809 m3	790 111 m3

1.5. Rendements des réseaux et indices linéaires de pertes

Le rendement de réseau d'eau potable est de **79,8 %*** en 2025 ce qui représente une baisse de 3,4 % par rapport à 2024 (82,6%).

Pour la première fois depuis le démarrage du contrat, les objectifs contractuels fixés sur le rendement de réseau ainsi que sur l'indice linéaire de perte ne sont pas respectés (engagement en 2025 à 80,88%).

Plusieurs explications sont notamment à apporter face à cette situation :

- Une occurrence de fuites réparées supérieures à 2024, notamment sur canalisations, impliquant un volume mis en distribution supérieur
- Une fuite longue qui a été difficile à détecter sur le secteur haut de Tours sur Marne
- Une fuite longue après compteur au château de Louvois courant sur l'année 2025 mais facturée sur l'exercice comptable 2026 (environ 19 000 m3) donc dégradant le rendement de 2025
- Une fuite longue qui a été difficile à détecter sur Champillon

L'indice linéaire de perte est de **2,81 m3/jr/km** et l'indice linéaire des volumes non comptés est de **3,58 m3/jr/km**.

Le délégataire consacre de nombreuses heures à la recherche de fuites.

L'analyse des données des appareils de mesure mis en place ainsi que des prélocalisateurs de fuites prévus au contrat permet de mieux cibler les zones géographiques à privilégier lors des campagnes de recherches de fuites.

En 2023 des travaux prévus au contrat visant à améliorer la sectorisation des communes d'AY-CHAMPAGNE ET HAUTVILLERS ont été réalisés avec l'installation de plusieurs débitmètres.

Le découpage ainsi obtenu permet une surveillance plus ciblée de l'apparition des défaillances, par les outils numériques utilisés par VEOLIA au quotidien.

En 2025, 99 083 mètres linéaires de réseau ont été écoutés sur l'ensemble du territoire.

Au cours de l'année, 94 fuites ont été réparées sur l'ensemble du périmètre dont 34 sur branchements, 15 sur canalisations, 44 aux compteurs et 1 sur équipement.

**Le mode de calcul du rendement des réseaux est le suivant :*

Rendement = (volume consommé autorisé + volume vendu en gros) / (volume produit + volume acheté en gros) X 100,

(volume consommé autorisé = volume comptabilisé (ramené à 365 jours) + volume consommateurs sans comptage + volume de service du réseau)

1.6. Qualité de l'eau distribuée

56 prélèvements ont été analysés en 2025 dans le cadre du contrôle sanitaire réalisé par l'ARS. Le délégataire effectue également des mesures supplémentaires d'autocontrôle.

Le taux de **conformité microbiologique est de 100 %** sur l'année 2025.

Le taux de **conformité physico-chimique est également de 100 %**.

Il est à noter qu'en mai 2024, après réexamen, le métabolite R471811 du chlorothalonil, jusqu'à présent considéré comme « pertinent », a été classé « non pertinent ». Ce métabolite relève désormais de la valeur indicative fixée par l'Anses de 0,9 µg/L.

Il a été mesuré entre 0,24 et 0,50 µg/l sur la ressource de Bisseuil.

Toutefois, la CCGVM a entamé une réflexion avec VEOLIA afin de lancer une étude pour envisager un système de traitement des pesticides.

Les PFAS (substances per- et Polyfluoroalkylées) n'ont pas été détectés sur les analyses réalisées sur les ressources de la CCGVM depuis juin 2024.

L'indice d'avancement de la protection de la ressource donne une information sur la performance atteinte pour assurer une protection effective de la ressource selon la réglementation en vigueur. Le niveau d'avancement est exprimé en pourcentage de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée.

Cet indice est de 100 % pour les communes alimentées par la ressource de Bisseuil et de 82% pour les communes alimentées par la ressource de Tauxières-Mutry.

2) Assainissement

2.1. Chiffres clés

- **6 763** clients raccordés
- **12** stations d'épuration d'une capacité totale de **49 475** équivalents habitants
- **40** postes de relèvement
- **211** km de canalisations
- **98,4 %** de conformité de la performance des ouvrages d'épuration
- **145** tonnes de boues de station d'épuration évacuées (matière sèche)
- **19** km de réseaux curés
- **2 519** mètres linéaires de réseaux inspectés
- **248** contrôles de conformité

2.2. Patrimoine

✓ Stations d'épuration

La CCGVM dispose de 12 stations d'épuration représentant une capacité totale de 49 475 équivalents-habitants (eh).

Stations d'Epuration	Type	Capacité (Eh)	Capacité hydraulique (m³/j)
AMBONNAY	Boues activées	1100	220
AVENAY VAL D'OR	Boues activées	1400	210
AY-MAREUIL-MUTIGNY	Boues activées	39 140	1930
BISSEUIL	Boues activées	750	113
BOUZY	Boues activées version SBR	2800	269
FONTAINE-SUR-AY	Micro-station biologique KLARO-SRB	350	52
GERMAINE	Lagunage	550	82
NANTEUIL-LA-FORET	Lagunage	240	34
LOUVOIS	Boues activées	600	90
TAUXIERES-MUTRY	Filtre à roseaux	400	60
TOURS-SUR-MARNE	Boues activées	2100	670
TOURS-SUR-MARNE ZAC	Filtres à roseaux	45	7
Capacité totale		49 475 eh	3737 m³/j

Les effluents domestiques et vinicoles des communes de DIZY, CHAMPILLON, HAUTVILLERS et SAINT-IMOGES sont acheminés vers la **station d'épuration de MARDEUIL** appartenant à la Communauté d'Agglomération d'Epernay par le biais d'une convention.

La CCGVM a participé financièrement à la construction de l'ouvrage et les frais de fonctionnement sont pris en charge par VEOLIA dans le cadre du contrat de concession.

En 2025, les dépenses de renouvellement suivantes ont été effectuées dans le cadre des contrats d'affermage :

RENOUVELLEMENT INSTALLATIONS DE DEPOLLUTION

Lieu ou ouvrage	Description
STEP Ambonnay	PPR - Pompe relevage 1 - Temps Sec
STEP Avenay	PPR - Pompe extraction
STEP Avenay	GCS - Roue motrice du pont racleur
STEP Ay Mareuil	PPR - Détecteur de Gaz
STEP Ay Mareuil	PPR - Aérobie Agitateur 2
STEP Ay Mareuil	PPR - Rampe d'Aération et diffuseurs
STEP Ay Mareuil	PPR - Débitmètre EB Poinçonniers
STEP Ay Mareuil	PPR - Débitmètre EB Mayeur
STEP Ay Mareuil	GCS - Sonde canal de sortie
STEP Ay Mareuil	GCS - Pince du préleveur ET
STEP Ay Mareuil	GCS - Variateur du Surpresseur 1
STEP Ay Mareuil	GCS - Variateur du Surpresseur 2
STEP Ay Mareuil	GCS - Coffret eau industrielle
STEP Bouzy	PPR - Poires de niveau PR
STEP Bouzy	PPR - Poires de niveau PTE
STEP Bouzy	PPR - Pompe 2 PR
STEP Bouzy	PPR - Pompe d'extraction et recirculation des boues SBR1
STEP Bouzy	PPR - Sonde de niveau Poste toutes eaux
STEP Bouzy	PPR - Disconnecteur
STEP Bouzy	PPR - Mesure MES
STEP Bouzy	PPR - Sondes redox
STEP Bouzy	PPR - Pompe Doseuse polymères 2
STEP Bouzy	PPR - Télégestion
STEP Bouzy	PPR - Mesure O2
STEP Bouzy	GCS - Transmetteur du redox SBR1
STEP Bouzy	GCS - Préleveur EB
STEP Bouzy	GCS - Préleveur ET
STEP Louvois	PPR - Pompe Extraction
STEP Louvois	PPR - Pompe Recirculation
STEP Louvois	PPR - Motoréducteur turbine
STEP Louvois	PPR - Pompe de Transfert
STEP Tours sur Marne	GCS - Variateur Pompe 2 extraction boue
STEP Tours sur Marne	GCS - Débitmètre filtre tertiaire

RENOUVELLEMENT INSTALLATIONS DE COLLECTE

Lieu ou ouvrage	Description
PR Avenay Corbet	GCS - Remplacement de la pompe 1
PR Avenay Lotissement	PPR - Pompe 1
PR Avenay Lotissement	PPR - Pompe 2
PR Avenay Lotissement	PPR - Accessoires Hydrauliques / Barres de guidage
PR Avenay Lotissement	GCS - Remplacement de la griffe de pompe
PR Bisseuil Eglise	PPR - Armoire de commande et télégestion
PR Bisseuil Eglise	PPR - Hydraulique du poste (conduites, clapets, vannes)
PR Bisseuil Eglise	GCS - Remplacement sonde de niveau piézométrique
PR Nord Canal Bisseuil	PPR - Sonde de niveau
PR Nord Canal Bisseuil	PPR - Pompe 2
PR Saint Imoges Mairie	PPR - Ballon anti-bélier
PR Ambonnay	GCS - Remplacement de la pompe 2
PR Mareuil / Ay Mairie	PPR - Pompe 2
PR Mareuil sur Ay Pluvial	PPR - Pompe 1
PR Mareuil sur Ay Pluvial	PPR - Télégestion
PR Mareuil sur Ay Pluvial	GCS - Remplacement pompe 2
PR Ay Canal	GCS - Remplacement de la pompe 2
PR Ay Mayeurs	GCS - Remplacement de 2 tuyauteries de refoulement en acier par 2 tuyauteries en inox 304L.
PR Ay Mayeurs	GCS - Sécurisation des plaques d'accès, réparation des charnières et pose de paumelles (barreaudage anti-chute)
PR Ay Mayeurs	GCS - Changement du support poire sonde
PR Ay Mayeurs	PPR - Pompe de Relèvement 1
PR Hautvillers Sainte Hélène	GCS - Remplacement Pompe 2



Step de Bouzy : 2 préleveurs d'échantillons



Le remplacement des diffuseurs d'air biologiques de la station d'épuration d'Ay-Mareuil-Mutigny était au programme de renouvellement en 2025. Les 224 paires de diffuseurs ont été remplacées, ceci permettant à l'usine de retrouver des caractéristiques de performance de l'aération identique aux conditions initiales.



Step de Louvois : Motoréducteur de la turbine d'aération



PR Ay Mayeurs : Hydrauliques (colonnes montantes)

✓ Le réseau

Le linéaire de réseau est d'environ **211 km** (hors branchements).

Il se décompose en 115 km de réseaux eaux usées gravitaires, 8 km de réseaux eaux usées en refoulement, 8 km de réseaux unitaires et 80 km de réseaux d'eaux pluviales.

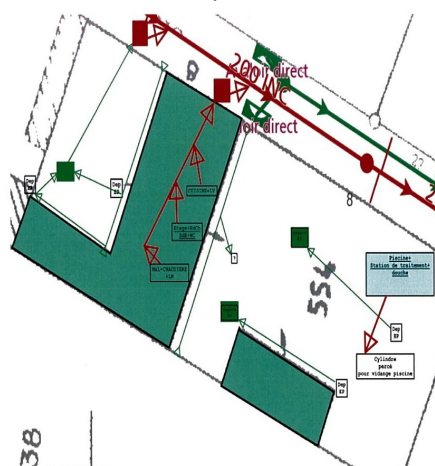
On dénombre 40 postes de relèvement des eaux usées et 11 déversoirs d'orage.

Le nombre total de branchements d'assainissement des eaux usées est de **4907**.

En 2025, **2 519** mètres linéaires de réseaux ont été inspectés avec une caméra dans le cadre des contrats d'affermage.

248 contrôles de conformité des branchements ont été réalisés en 2024 par le fermier dont **36** se sont révélés non-conformes.

Ces contrôles, qui visent principalement à vérifier la bonne séparation des eaux pluviales et des eaux usées, sont effectués obligatoirement à l'occasion des ventes immobilières ou en vue de lutter contre la présence d'eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées.



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement est de **101**.

Cet indice, compris entre 0 et 120, exprime le niveau de connaissance des réseaux d'assainissement. Il tient compte de l'existence de plans, de leurs mises à jour, de la connaissance de la nature et de l'âge des canalisations et des ouvrages annexes ainsi que des interventions effectuées annuellement.

✓ L'entretien du réseau

Le curage des réseaux est réalisé par le fermier de manière préventive et curative :

<u>Curages préventifs</u>	2023	2024	2025
Nombre d'interventions	1104	1 017	1068
sur bouches d'égout, grilles avaloirs	1089	1 000	1068
sur dessableurs	15	17	33
Longueur curée (ml)	13 969	18 141	18 368

<u>Désobstructions</u>	2023	2024	2025
Nbre d'intervention	29	81	38
sur branchements	13	24	17
sur canalisations	13	19	39
sur bouches d'égout, grilles avaloirs	3	38	12
Longueur curée (ml)	359	611	685

Les travaux de réparation ou renouvellement suivants ont également été réalisés par le fermier :

- 7 cadres de tampon de regards et d'avaloirs ont été réparés ou rescellés
- 10 regards et boîtes de branchement ont été réparés
- 1 branchement a été réparé par terrassement
- 2 réparations de collecteurs ont été réalisées
- 7 tampons ont été mis à niveau
- 1 tampon de regard, 2 branchements, et 1 avaloir ont été renouvelés

2.3. Nombre d'abonnés et population desservie

La population desservie par le service d'assainissement collectif est estimée à **13 806 habitants**.

Le nombre total d'abonnés du service est de **6 763** en 2025.

L'assiette de redevance totale est de **731 944 m³** en 2025 contre 756 912 m³ en 2024.

Le nombre d'abonnés du service assainissement collectif est réparti ainsi :

ABONNES ASSAINISSEMENT	2023	2024	2025
Ambonnay	509	504	514
Avenay Val d'Or	447	444	439
Aÿ-Champagne	2285	2269	2278
Bouzy	484	482	485
Champillon	259	257	260
Dizy	749	746	750
Fontaine sur Aÿ	88	87	99
Germaine	243	242	245
Hautvillers	384	384	392
Mutigny	99	98	103
Nanteuil la Forêt	115	119	122
Saint Imoges	145	145	146
Val-de-Livre	263	261	273
Tours-sur-Marne	656	654	657
TOTAL	6 726	6 692	6 763

2.4. Performance des ouvrages d'épuration

✓ Performance des ouvrages

Il est à noter que les stations d'épuration d'Avenay Val d'Or, Ay-Mareuil-Mutigny, Bouzy et Louvois traitent les effluents urbains mais également les effluents vinicoles par le biais de conventions de raccordement. Les autres ouvrages ne traitent que les effluents domestiques.

Sur le territoire de la CCGVM, 106 conventions de déversement ont été établies pour le rejet d'effluents professionnels au réseau.

La conformité du système d'assainissement est évaluée par les services de police de l'eau au regard de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015, de la directive européenne relative au traitement des eaux résiduaires urbaines (ERU) ainsi que des arrêtés individuels.

Pour établir la performance globale, dans le cas de plusieurs usines de dépollution, le taux de chaque usine est pondéré par la charge en DBO5 arrivant sur le système de traitement.

Au total, **110 bilans d'autosurveillance** ont été réalisés en 2025.

Il est à noter que réglementairement, les systèmes de Nanteuil-la Forêt et Tauxières-Mutry ne sont tenus qu'à 1 bilan tous les 2 ans.

Ainsi, en 2025, le taux de conformité des bilans des ouvrages d'épuration (pondéré par la charge entrante en DBO5 de chaque ouvrage) est de **98,4 % au regard des prescriptions des arrêtés préfectoraux individuels des ouvrages.**

Pour les ouvrages supérieurs à 2000 eh, il est de 99,36%.

La station de Fontaine-sur-Ay va prochainement être abandonnée et raccordée sur la station d'Avenay Val d'Or.

STEP	Nombre de bilan annuel	Nombre de bilan conforme	% conformité	Charge moyenne DBO5	Pondération charge
AMBONNAY	12	11	92%	40,50	0,03
AVENAY VAL D'OR	12	11	92%	54,60	0,04
AY-MAREUIL-MUTIGNY	52	52	100%	850,00	0,69
BISSEUIL	1	1	100%	33,60	0,03
BOUZY	12	11	92%	77,00	0,06
FONTAINE-SUR-AY	1	0	0%	5,50	0,00
GERMAINE	4	4	100%	34,85	0,03
LOUVOIS	2	2	100%	32,40	0,03
NANTEUIL-LA-FORET	1	1	100%	20,00	0,02
TAUXIERES	1	1	100%	6,30	0,01
TOURS-SUR-MARNE	12	12	100%	83,00	0,07
TOTAL	110	106	96%	1237,75	1,00

Les rendements épuratoires moyens des stations en 2025 sont les suivants :

Rendement épuratoire	DCO	DBO5	MES	NTK	NGL	Ptot
AMBONNAY	97,0%	98,7%	96,9%	89,8%	87,8%	73,2%
AVENAY VAL D'OR	97,1%	99,3%	97,9%	96,8%	91,3%	80,6%
AY-MAREUIL-MUTIGNY	97,4%	98,9%	99,1%	98,6%	97,8%	99,0%
BISSEUIL	95,2%	98,1%	95,5%	90,9%	89,1%	47,8%
BOUZY	94,4%	98,6%	95,5%	93,2%	92,8%	86,8%
FONTAINE-SUR-AY	46,4%	47,6%	59,2%	-2,3%	-3,0%	-2,9%
GERMAINE	91,8%	98,1%	77,5%	57,1%	57,0%	25,8%
LOUVOIS	91,5%	97,6%	95,7%	78,1%	77,9%	96,7%
NANTEUIL	96,6%	98,3%	98,5%	80,4%	70,1%	62,5%
TAUXIERES	93,7%	99,0%	98,4%	94,4%	36,9%	68,3%
TOURS	97,4%	98,8%	99,1%	98,5%	94,4%	98,9%

LEXIQUE :

DCO : Demande Chimique en Oxygène (Matières Organiques)

DBO5 : Demande Biologique en Oxygène (Matières Organiques)

MES : Matières en suspensions

NTK: Azote Total KJELDAHL

NGL: Azote Global

Ptot : Phosphore Total

2.5. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration

En 2025, **145,3 tonnes** de boues (matières sèches) ont été évacuées des systèmes d'épuration de la CCGVM :

Boues évacuées	Produit brut (t)	Matières sèches (t)	Siccité (%)
AMBONNAY	316,0	13,4	4,2%
AY-MAREUIL-MUTIGNY	466,4	107,1	23,0%
TOURS-SUR-MARNE	779,9	24,8	3,2%

Les boues sont évacuées à **100% vers des filières conformes à la réglementation**.

Les boues des stations d'Ambonnay, Ay-Champagne et Tours-sur-Marne ont été traitées en compostage.

2.6. Service Public d'Assainissement Non Collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif n'est pas complètement en place sur la CCGVM.

Il est à noter que le territoire est en très grande majorité desservi par l'assainissement collectif.

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif sur le territoire est de 15%. Cet indicateur, sur une échelle de 0 à 100, renseigne sur les prestations obligatoires fournies par la collectivité dans le cadre du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

La mise en place de ce service fera prochainement l'objet d'une mise en concurrence en vue de retenir une entreprise en prestation de service. Il s'agira également à ce titre de réfléchir à un règlement du service et à son prix.

Le service eau-assainissement assure tout de même les contrôles sur les installations neuves afin de s'assurer de la conformité des installations nouvellement construites.

Quelques contrôles sont réalisés par des bureaux d'études en cas de vente immobilière.

Ainsi, 3 avis ont été donnés sur la conception d'installations et 4 installations ont été contrôlées sur la bonne exécution des travaux en 2025 sur le territoire de la CCGVM.

Les zonages d'assainissement délimitent pour chaque commune les zones en assainissement collectif et celles en assainissement non collectif.

L'ensemble des zonages a été réalisé et approuvé à l'exception de Bouzy (prévu en 2027) et Louvois qui devra être intégré à l'occasion de la révision du zonage de Val de Livre.

C. INDICATEURS FINANCIERS

1) Prix de l'Eau

Le prix de l'eau est depuis le 01/01/2023 le même sur toute la CCGVM à l'exception de la commune de Nanteuil-la-Forêt qui dépend toujours du contrat d'affermage AEP de l'ex-syndicat du Rouillat. Les tarifs présentés sont ceux appliqués au 1^{er} janvier de l'année N+1 soit au 01/01/2026.

✓ Part Eau Potable

Détail d'une facture de 120 m³ pour la part distribution de l'eau :

Communes	Part Délégitaire		Part CCGVM	Part Agence de l'Eau			Facture 120 m3		
	Abonnement	Consommation /m ³	Consommation /m ³	Prélèvement ressource en eau /m ³	Consommation d'eau potable /m3	Performance des réseaux AEP/m3	Total HT pour 120 m ³	Total TTC pour 120 m ³	Prix TTC moyen /m ³
CCGVM (Hors Nanteuil-la-Forêt)	65,46 €	0,5079 €	0,4900 €	0,1092 €	0,3400 €	0,0814 €	248,88 €	262,57 €	2,19 €
Nanteuil-la-Forêt	47,50 €	1,4456 €	0,4900 €	0,0855 €	0,3400 €	0,0814 €	340,60 €	359,33 €	2,99 €

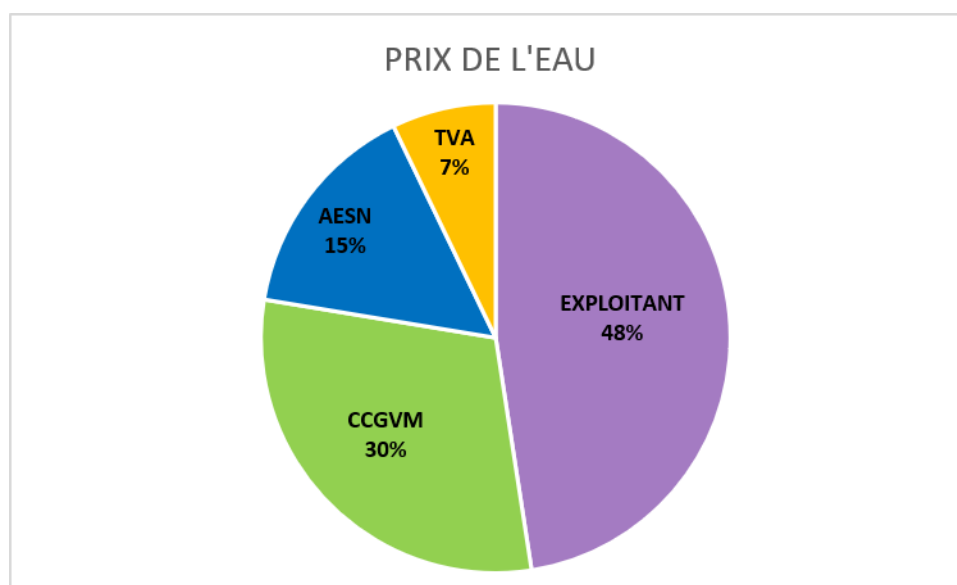
✓ Part Assainissement

Détail d'une facture de 120 m³ pour la part collecte et traitement des eaux usées :

Communes	Part Délégitaire		Part CCGVM	Agence de l'Eau	FACTURE 120 m3		
	Abonnement	Consommation /m ³	Consommation /m ³	Performance des systèmes d'assainissement /m3	Total HT pour 120 m ³	Total TTC pour 120 m ³	Prix TTC moyen/m ³
CCGVM	28,34 €	0,8150 €	0,8400 €	0,1431 €	244,11 €	268,52 €	2,24 €

✓ **Prix global de l'Eau (Eau Potable et Assainissement)**

	AEP Total TTC pour 120 m³	ASSAINISSEMENT Total TTC pour 120 m³	TOTAL 120 m³	Prix de l'Eau TTC au m³
CCGVM	262,70 €	268,52 €	531,22 €	4,43 €
Nanteuil-la-Forêt	359,33 €	268,52 €	627,85 €	5,23 €



Depuis le 01/01/2021 et la fin de nombreux contrats de délégation, le prix de l'eau est donc en grande partie harmonisé sur le territoire de la Communauté de Communes. Seul subsiste le contrat AEP de l'ancien syndicat du Rouillat (Nanteuil-la-Forêt).

Le prix est donc de **4,43 € TTC pour la majorité des communes** et **5,23 € TTC** du mètre cube (prix pour 120 m³) pour la commune de Nanteuil-la-Forêt.

Le prix moyen de l'eau est de 4,89 € TTC/m³ au niveau national (donnée au 01/01/2025).

✓ **Evolution du prix de l'Eau**

L'évolution du prix de l'eau entre 2024 et 2025 est de **+ 2,38 %** pour la majorité des communes. Elle est de **+ 2,42 %** pour Nanteuil-la-Forêt.

Le tarif de la **surtaxe eau** de la CCGVM a été maintenu depuis 2019 et celui de la **surtaxe assainissement** augmente progressivement ces dernières années pour financer les mises en conformité des systèmes d'assainissement.

Les **révisions de prix des contrats de concessions** ont entraîné une baisse des tarifs délégataire depuis 2 années consécutives.

La **réforme des redevances de l'Agence de l'Eau**, inscrite dans la loi de finances pour 2024, est entrée en vigueur le 1er janvier 2025.

Elle instaure, notamment, trois nouvelles redevances : redevance pour consommation d'eau potable, redevance de **performance** des systèmes d'assainissement collectif et redevance de **performance** des réseaux d'eau potable, venant se substituer aux redevances pour pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte.

Cette réforme vise à renforcer et à rendre plus lisible la mise en œuvre des principes « pollueur-payeur » et « préleveur-payeur » ainsi qu'à valoriser les efforts des collectivités pour une gestion patrimoniale vertueuse de leurs réseaux.

Ainsi depuis 2026, les redevances performances sont **modulées** en fonction de la connaissance patrimoniale et de la performance des services d'eau et d'assainissement.

La hausse du prix de l'eau au 1^{er} janvier 2026 est due en très grande partie à la redevance performance des systèmes d'assainissement qui est passée de 0,0267 € à 0,1431 €/ m³.

Le prix de la part eau potable a en revanche baissé.

Le taux d'impayés sur les factures de l'année précédente est de 1,12 % sur l'eau et de 0,74% sur l'assainissement en 2025.

Il correspond au taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures émises au titre de l'année N-1.

2) Dépenses/Recettes 2025

2.1. Budget Eau Potable

✓ Section d'Exploitation

Le total des **dépenses d'exploitation** réalisées sur l'exercice 2025, est de **197 246,12 €** :

Libellés	Détail	Montant
Charges à caractère général	Dépenses de fonctionnement (<i>achat d'eau, étude</i>)	18 556,39€
Charges de personnel	Salaires	42 603,27 €
Charges d'intérêts	Remboursement des intérêts d'emprunts	30 086,21€
<i>Opérations d'ordre*</i>	<i>Dotations aux amortissements des réseaux</i>	<i>106 000,00€</i>
TOTAL		197 246,12 €

**écritures comptables*

Le service étant géré en affermage, les dépenses d'exploitation sont peu élevées.

Le total des **recettes d'exploitation** réalisées s'élève à **481 056,93 €** :

Libellés	Détail	Montant
Ventes de produits, prestations	Surtaxe et redevances Eau	419 056,93 €
<i>Opérations d'ordre*</i>	<i>Amortissement des subventions d'investissement</i>	62 000 €
TOTAL		481 056,93 €

**écritures comptables*

L'excédent 2024 reporté est de 209 550,84 €.

✓ Section d'Investissement

Globalement, les **dépenses d'investissement** réalisées en 2025, se sont élevées à **402 702,45 €**.

Elles se décomposent de la façon suivante :

Libellés	Détail	Montant
Emprunts et dettes assimilées	Remboursement d'emprunts	65 355,80 €
Opérations d'équipements	Dépenses réelles de travaux	275 346,65 €
<i>Opérations d'ordre*</i>	<i>Amortissements des subventions</i>	62 000,00 €
TOTAL		402 702,45 €

**écritures comptables*

Le détail des dépenses réelles d'investissement en Eau potable mandatées en 2025 est présenté ici :

- Rue Henri Henrion à Ay : 101 851,23 €
- Turbidimètre forage à Bisseuil et Tauxières : 10 940,00 €
- Sécurisation poste HTA ressources AEP Bisseuil 1 486,85 €
- Place Barancourt à Ambonnay : 4 008,60 €
- Rue du Chemin Creux à Hautvillers : 12 880,44 €
- Rue de l'Ecu de France à Avenay Val d'Or : 87 303,58 €
- Rue de la vieille Moterie à Tours sur Marne : 56 875,95 €

La somme globale des **recettes d'investissement** réalisées en 2025, s'élève à **457 452,07 €** :

Libellés	Détail	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	Affectation du résultat	321 260,07 €
Subventions d'investissement	Subvention AEP Département	30 192,00 €
<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections*</i>	<i>Amortissements des immobilisations</i>	106 000 €
TOTAL		457 452,07 €

**écritures comptables*

L'excédent 2024 reporté est de 88 692,93 €.

2.2. Budget Assainissement

✓ Section d'Exploitation

Le total des **dépenses d'exploitation** réalisées sur l'exercice 2025, est de **689 203,49 €** :

Libellés	Détail	Montant
Charges à caractère général	Diverses dépenses de fonctionnement (<i>frais divers, traitement des effluents vinicoles STEP Epernay</i>)	350 745,73 €
Charges de personnel	Frais de personnel	70 929,82 €
Charges financières	Remboursement des intérêts des emprunts	22 527,22 €
<i>Opérations d'ordre*</i>	<i>Amortissements des immobilisations</i>	245 000,00 €
TOTAL		689 203,49 €

**écritures comptables*

Le total des **recettes d'exploitation** réalisées s'élève à **816 457,23 €** :

Libellés	Détail	Montant
Ventes de produits, prestations	Surtaxe Assainissement	642 534,63€
Atténuation de charges		1 420,00 €
<i>Opérations d'ordre*</i>	<i>Amortissement des subventions</i>	172 500,00 €
TOTAL		816 457,23 €

**écritures comptables*

✓ Section d'Investissement

Globalement, les **dépenses d'investissement** réalisées en 2025 se sont élevées à **908 755,52 €** :

Libellés	Détail	Montant
Emprunts et dettes assimilées	Remboursements d'emprunts	211 408,50 €
Opérations d'équipements	Dépenses réelles de travaux	464 847,47 €
<i>Opérations d'ordre de transferts entre sections*</i>	<i>Amortissements des subventions</i>	172 500,00 €
TOTAL		908 755,52 €

**écritures comptables*

Le détail des dépenses réelles d'investissement en Assainissement est présenté ici :

- Etude diagnostique Ay / Mareuil / Mutigny : 33 210,68 €
- Mise aux normes DO STEP : 2 745,30 €
- Rue de l'Ecu – Avenay val d'or : 121 921,15 €
- Interconnexion STEP Fontaine sur Aÿ et Avenay : 4 335,86 €
- STEP Tours-sur-Marne : 39 394,90 €
- Place Barancourt à Ambonnay : 1 563,10 €
- STEP Ambonnay : 15 973,00 €
- Rue de la Vieille Moterie Tours sur Marne : 5 486,55 €
- Rue Henri Henrion à Ay : 240 216,93€

La somme globale des **recettes d'investissement** réalisées en 2025, s'élève à **1 235 025,66 €** :

Libellés	Détail	Montant
Dotations, fonds divers et réserves	Affectation du résultat de l'exercice 2024	491 614,66 €
Subventions d'investissement	Subventions Agence de l'eau, Etat, Département	498 411,00 €
<i>Opérations d'ordre entre sections*</i>	<i>Amortissements des immobilisations</i>	245 000,00 €
TOTAL		1 235 025,66 €

**écritures comptables*

L'excédent 2025 reporté est de 35 991,26 €.

2.3. Budget Principal

Les dépenses et recettes concernant les **eaux pluviales et la défense incendie** sont réalisées sur le budget principal.

✓ Section de Fonctionnement

La gestion des eaux pluviales ne fait pas l'objet de recettes issues de la facture d'eau. La CCGVM verse à l'exploitant des rémunérations spécifiques pour l'entretien des ouvrages d'eaux pluviales. En 2025, le total des rémunérations versées au délégataire s'est élevé à **314 000 €**.

✓ Section d'Investissement

Les **dépenses d'investissement** réalisées en 2025 pour la gestion des eaux pluviales et la sécurité incendie sont détaillées ci-après :

EAUX PLUVIALES : 215 548,34 €

- Parking copropriété – S. Allende à Ay : 5 132,40 €
- Rue Pasteur à Champillon : 2 320,80 €
- Place Barancourt à Ambonnay : 389,76 €
- Rue de la Germaine à Fontaine sur Ay : 9 786,00 €
- Rue du Chemin creux à Hautvillers : 35 445,07 €
- Rue de l'Ecu de France à Avenay Val d'Or : 6 049,93 €
- Rue de la Vieille Moterie à Tours sur Marne : 153 298,38 €
- Rue du Champ du Chêne à Germaine : 3 126,00 €

SECURITE INCENDIE :

- Poteaux d'incendie divers : 18 093,69 €

Édition avril 2026
CHIFFRES 2025

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix de l'eau en Seine-Normandie est de 4,19 euros TTC par m³.

Source : agence de l'eau Seine-Normandie - Étude sur le prix de l'eau - 2021

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur :

www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics
- (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA_video.mp4

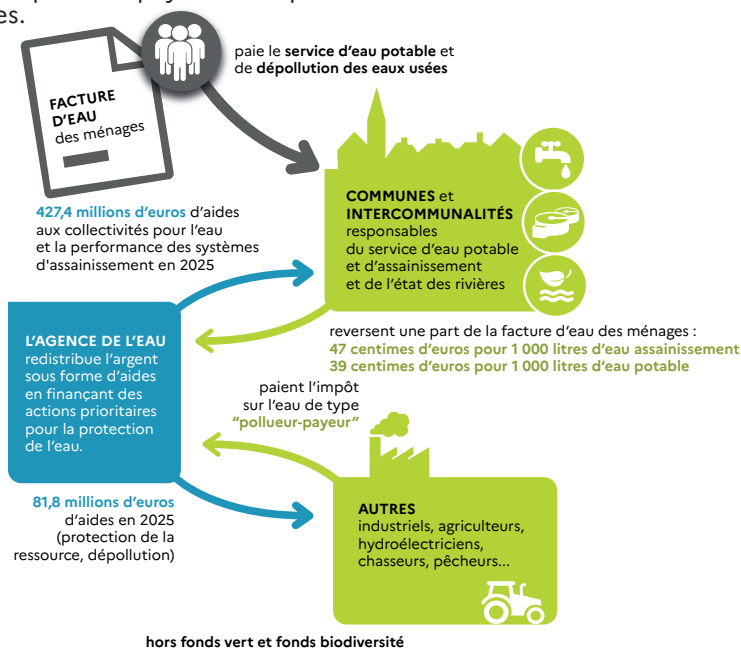
POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

Dans le cadre de la loi de finances votée en décembre 2023, une nouvelle réforme des redevances a été appliquée depuis janvier 2025. Trois nouvelles redevances ont fait leur apparition sur la facture d'eau des abonnés, d'autres ont disparu ou évolué. Ceci pour renforcer le principe "pollueur-payeur" et équilibrer les contributions des redevables.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au **maire** ou à la/au **président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. La/le maire ou La/le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.
RPQS > des réponses à vos questions : <https://www.services.eaufrance.fr/gestion/rpqs/vos-questions>

D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2025 ?

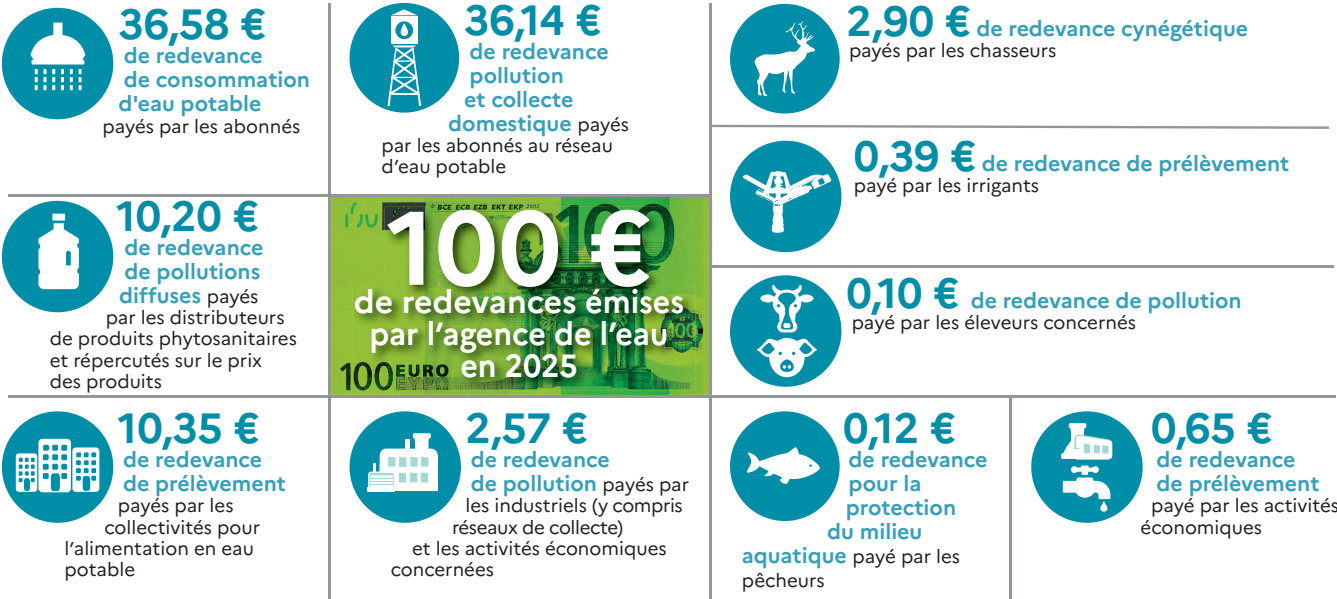
En 2025, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 656 millions d'euros dont plus de 229 millions d'euros en provenance de la facture d'eau.

2025

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau en 2025 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Seine-Normandie



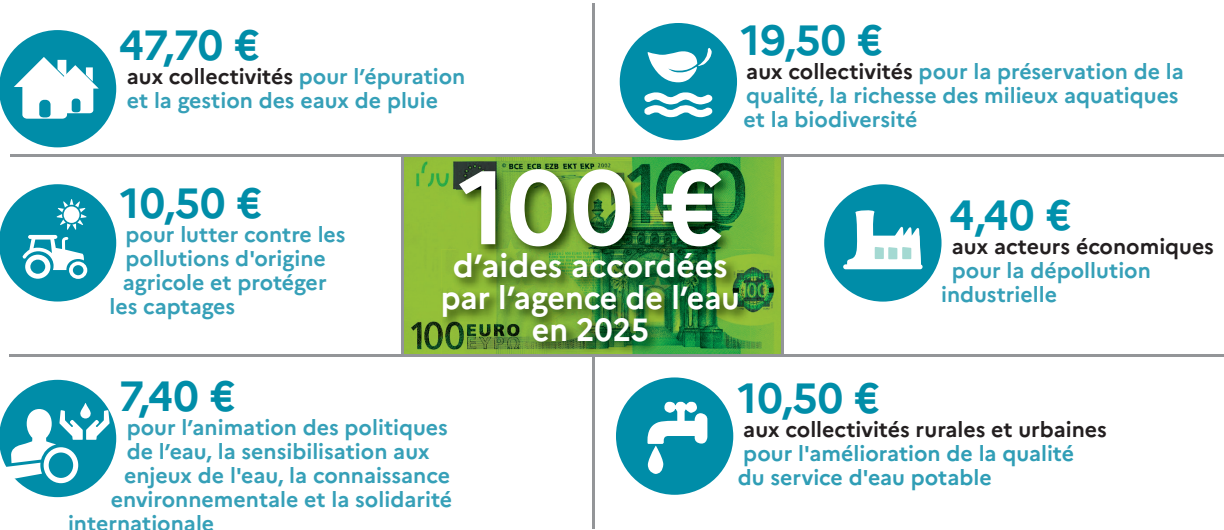
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides attribuées par l'agence de l'eau

Seine-Normandie en 2025 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2025) • source agence de l'eau Seine-Normandie.



ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE EN 2025

Plus de 545 millions d'euros d'aides financières ont été accordées pour soutenir 3 100 projets menés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques et s'adapter au changement climatique. C'est une première année de démarrage dynamique de mise en œuvre du programme "Eau, climat & biodiversité" 2025-2030. 68 % de ces aides contribuent directement à l'adaptation au changement climatique.

EN 2025...



Pour en savoir plus :

<https://www.eau-seine-normandie.fr/collectivites/aides-financieres-du-programme-eau-climat-biodiversite>

UN PROGRAMME QUI RÉPOND AUX ENJEUX DU BASSIN ET DES COLLECTIVITÉS

À travers son programme « Eau, climat & biodiversité » 2025-2030, l'agence de l'eau apporte aux collectivités du bassin Seine-Normandie un soutien structurant pour concevoir et mettre en œuvre leurs politiques de l'eau. Elle assure un accompagnement technique et financier des collectivités, leur permettant de mettre en œuvre des projets d'assainissement, de réduction des pollutions, de préservation de la ressource en eau ou encore de restauration des milieux aquatiques. Les projets favorisant l'adaptation des territoires au changement climatique et la préservation de la biodiversité sont soutenus. L'agence de l'eau soutient également les stratégies territoriales développées dans différents domaines, les études de gouvernance ou encore l'animation des schémas d'aménagement et de gestion des eaux. Les projets répondant aux enjeux prioritaires pour le bassin peuvent bénéficier de taux de subvention majorés pouvant atteindre 80 %.

Collectivité, vous avez un projet ?

Avant toute demande, il est essentiel de contacter votre direction territoriale afin de vérifier l'éligibilité du projet et d'être accompagné dans le montage du dossier. La demande d'aide se dépose ensuite en ligne, impérativement avant le démarrage des travaux, avec un suivi assuré tout au long du projet.

Pour connaître les aides possibles :

<https://www.eau-seine-normandie.fr/programme-eau-climat-biodiversite-2025-2030>

2025 : PREMIÈRE ANNÉE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME DES REDEVANCES SUR LES FACTURES DE VOS ABONNÉS



La réforme de 2025 est entrée en vigueur sur les facturations mais ne verra son plein impact dans le budget de l'agence de l'eau qu'en 2026. En effet, les recettes de 2025 sont de façon transitoire constituées de la fin de la collecte des redevances domestiques (LEMA) et de la nouvelle redevance de consommation d'eau potable (réforme) encaissées pour les redevables supérieurs à 200 K€. La réforme des redevances aboutira en 2027. Des modulations de tarifs seront appliquées pour certaines redevances, en fonction : des pollutions constatées dans les différentes zones

du bassin pour la redevance de pollution non domestique et des efforts nécessaires pour les réduire, les éliminer et garantir une bonne qualité des eaux ; de la sensibilité des zones de prélèvement de l'eau (eaux superficielles, eaux souterraines, zone de répartition des eaux) ; de la performance des systèmes d'assainissement collectifs des eaux usées (réseau d'assainissement et station d'épuration) ; de la performance de la distribution d'eau potable (gestion des fuites et approche patrimoniale).

<https://www.eau-seine-normandie.fr/reforme-redevance-2025>



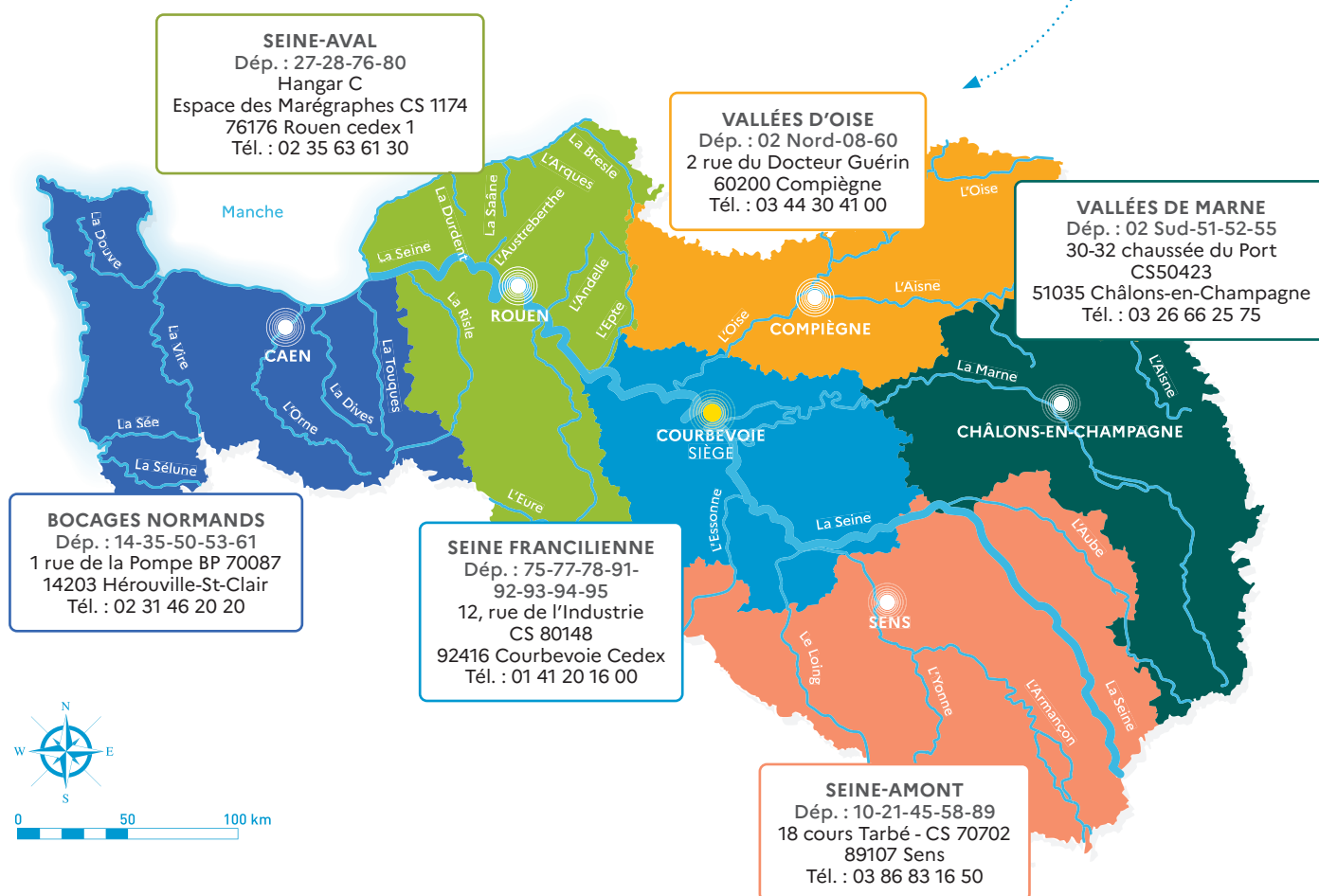
VOS INTERLOCUTEURS

SIÈGE

12, rue de l'Industrie
CS 80148
92416 Courbevoie Cedex
Tél. : 01 41 20 16 00
seinenormandie.communication@aesn.fr

DIRECTIONS TERRITORIALES

L'organisation de l'agence de l'eau par direction territoriale favorise un accompagnement adapté aux besoins spécifiques de chaque territoire.



LE COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

assemblée de 185 membres où sont représentés les collectivités, les usagers de l'eau (agriculteurs, industriels, consommateurs, pêcheurs, associations de protection de l'environnement...) et l'État. Il définit les grandes orientations de la politique de l'eau sur le bassin.

L'AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'agence de l'eau Seine-Normandie agit pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques, en mettant en mouvement les territoires grâce à des financements incitatifs et à son expertise.

Établissement public de l'État, l'agence de l'eau contribue à définir, avec le comité de bassin, les grandes orientations de la politique de l'eau sur le bassin Seine-Normandie. Elle accompagne techniquement et financièrement les projets des collectivités, industriels, agriculteurs et associations dans les conditions précisées par son programme "Eau, climat & biodiversité" 2025-2030, grâce aux redevances perçues auprès des usagers du bassin Seine-Normandie selon leurs prélèvements sur la ressource en eau et leurs rejets dans le milieu naturel.

Cet accompagnement porte sur les actions les plus favorables à la gestion durable des ressources en eau, à la préservation de la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique. L'agence de l'eau exerce également une mission de connaissance et de suivi, en collectant et diffusant des données sur la qualité des rivières, nappes et eaux littorales, et en soutenant des programmes de recherche appliquée.

Restons connectés sur eau-seine-normandie.fr



conception graphique Parimage. Avril 2026